

LEMAIRE (*Mathieu-Joseph-Frédéric*), Commissaire général et directeur de société (Liège, 6.6.1858-Saint-Servais, Namur, 19.9.1928). Fils de Jean et de Postula, Catherine ; époux de Bourgeois, Élise.

Mathieu Lemaire s'engage au 12^e régiment de ligne le 12 octobre 1872. Bientôt nommé sergent, ses belles qualités d'éducateur et d'entraîneur d'hommes le signalent à l'attention de ses chefs et il devient, en 1875, moniteur à l'École des pupilles de l'Armée. Il se présente avec succès à l'examen d'accession au grade d'officier et est nommé sous-lieutenant le 24 septembre 1879. Passant successivement aux 11^e, 9^e, 10^e et 7^e régiments de ligne, il est nommé capitaine le 26 juin 1893 et devient adjudant-major de bataillon au 13^e de ligne en avril 1895. Un peu plus tard, âgé de trente-neuf ans, il demande à pouvoir prendre du service à l'État Indépendant du Congo et, admis en qualité de capitaine-commandant de 2^e classe, il quitte Anvers le 6 juin 1897. Arrivé au Congo le 2 juillet, le commandant Lemaire est envoyé dans le district du lac Léopold II, comme adjoint au commissaire général Jacques, avec mission de promouvoir le développement de nouvelles stations et la création de voies de communication. Il est à Nkutu le 8 septembre et y remplit, conjointement à ses fonctions administratives, celles de juge suppléant près le Conseil de guerre. Le 1^{er} juillet 1898, il est promu Commissaire de district de 1^{re} classe. Rentré en congé en Belgique le 23 août 1900, il repart en avril 1901 avec le grade de commissaire général et est de nouveau désigné pour le district du Lac Léopold II où il va continuer l'œuvre entreprise au cours de son premier séjour. C'est cette fois sous sa direction éclairée que le domaine de la Couronne acquiert un magnifique développement. Les relations avec les indigènes s'harmonisent ; les stations prospèrent ; de nombreux postes surgissent et les voies de communication se multiplient. Le rendement du domaine a triplé en quelques années. Aussi, à sa rentrée en Europe, à la fin de son deuxième terme le 11 avril 1904, est-ce à regret que le Souverain apprend sa décision de reprendre du service dans la métropole et, au moment où il quitte l'armée, en 1912, le Roi Albert, voulant reconnaître les services rendus par le commandant Lemaire, le nomme lieutenant-colonel. Aussitôt admis à la pension, il entre à la Compagnie du Congo qui l'envoie en Afrique comme directeur. Son troisième séjour au Congo ne dure qu'un an et demi, mais en juin 1914, il repart une quatrième fois pour la Colonie. C'est là-bas que lui parviendra un peu plus tard la nouvelle de la mort glorieuse de son fils, lieutenant au 1^{er} régiment des carabiniers, tombé à la bataille d'Anvers. Après avoir déployé ses brillantes qualités d'administrateur au service de la Compagnie du Congo pendant les dures et difficiles années de guerre, Lemaire rentre en Belgique à la fin des hostilités et va se fixer à Saint-Servais, près de Namur où une courte maladie l'emporte.

Titulaire de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille militaire de 1^{re} classe, il est également officier de l'Ordre de Léopold et chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

18 septembre 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2045. — *La Trib. cong.*, 30 septembre 1928, p. 4 et 25 juin 1914, p. 1.